



Séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 27 mai 2014 à 13 h 5 à laquelle sont présents monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président et monsieur le conseiller Martin Lajeunesse formant quorum du comité. Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint et Bernard Savoie, chef de section au Service du greffe.

Madame la conseillère Myriam Nadeau et monsieur le conseiller Maxime Tremblay sont absents.

CE-2014-638*

SOUSSION 2014 SP 001 - RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR RIVERAIN DE LA RUE JACQUES-CARTIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'adjuger un contrat à la firme Excavation Loisselle inc. pour la réalisation des travaux pour le projet Réaménagement du secteur riverain de la rue Jacques-Cartier, sur la base des prix unitaires et forfaitaires révisés inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 26 352 295,83 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 1^{er} mai 2014, et ce, comme étant la seule soumission conforme reçue.

De plus, l'entrepreneur est autorisé à réaliser les travaux pour lesquels les certificats d'autorisation auront été reçus par la Ville des différents organismes réglementaires.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30363	21 353 262,74 \$	Règlement - Réaménagement rue Jacques Cartier
18-13021-002	1 200 000,00 \$	Collecteur pluvial Saint-Antoine
18-13014-001	225 000,00 \$	Parc La Baie - 3 Saint-Antoine
06-30731-009	74 999,99 \$	Bouclage aqueduc rue du Prince-Albert
06-30651-006	14 999,99 \$	Puits d'accès - Futurs feux - Intersection rue Saint-Louis
Futur FDI	902 253,00 \$	Réaménagement rue Jacques Cartier
04-13493	1 146 001,13 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 435 778,98 \$	TVQ à recevoir - Ristourne
Total	26 352 295,83 \$	

Ce comité recommande également au conseil d'approuver le financement requis de 902 253 \$ comme suit :

- Approprier la subvention du ministère des Transports du Québec pour la piste cyclable de Jacques-Cartier au montant de 402 253 \$.
- Au besoin, autorise le trésorier à augmenter la dette de 500 000 \$, soit de 26 050 000 \$ à 26 550 000 \$.

D'autoriser la direction générale à transmettre une demande officielle à la Commission de la capitale nationale pour obtenir le versement de la subvention prévue dans le cadre du protocole d'entente entre la Ville et la Commission de la capitale nationale pour le projet de réaménagement du secteur riverain de la rue Jacques-Cartier.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
18-13014-002	2 063,64 \$		Démolition du 3, rue Saint-Antoine - TP-génératrice et branchement électrique - Bunker 1
18-13014-999	13 192,00 \$		Démolition du 3, rue Saint-Antoine - Ristourne TVQ
02-99300-999	902 253,00 \$		Immobilisations payées comptant - Autres
18-13014-001		15 255,64 \$	Démolition du 3, rue Saint-Antoine - Démolition du 3, rue Saint-Antoine (parc de la Baie)
03-10110		902 253,00 \$	Dépenses immobilisables financées par activité financière - Autres

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Un certificat du trésorier a été émis le 27 mai 2014.

Adoptée

GILLES CARPENTIER
Conseiller et vice-président
Comité exécutif

M^e SANDRA STÉPHANIE CLAVET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif